

## **Déclaration dématérialisée des accidents du travail en 2009**

Dans un communiqué de presse du 17 mai 2010, la direction des risques professionnels de la CNAMTS précise qu'environ 215 000 accidents du travail ont été déclarés en ligne sur « Net-entreprises » par les entreprises en 2009. Cela représente 15 % des 1,43 million de déclarations d'accident du travail (DAT). Ce chiffre est en constante augmentation (28 467 déclarations pour le seul mois de février). L'Assurance maladie en partenariat avec « Net-entreprises » entend poursuivre la promotion de ce dispositif lancé en septembre 2008 en adressant un courriel de sensibilisation vers certaines entreprises issues de secteurs où le nombre de DAT est potentiellement élevé comme le travail temporaire, l'action sociale ou les services de nettoyage.